

Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale du 25 mars 2026
à la salle communale des Trois Sapins, Arconciel

Présidence : Mme Evelyne Charrière Corthésy

Paroissien.ne.s présents.es : 24 + 3 auditeurs

Auditeurs : Jean-Félix Dafflon, diacre Marly et répondant Arconciel
l'Abbé Augustin Onekutu, curé modérateur et doyen du
décanat, M. Christian Bussard, membre délégué, représentant
de la Commission de surveillance de la gestion des bénéfices
curiaux et de chapellenie du canton de Fribourg

Excusés : le Père Sébastien Marc Mérion
Mmes Nicole Bulliard, Lucette Sahli, Catherine Schorderet,
Marie-Claire Python, Madeleine Chenaux, MM. Béat Bruegger,
Francis Python

TRACTANDA

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du
26 mars 2025, à disposition sur le site www.paroisse.ch
2. Rapport de la présidente
3. Rapport sur l'état du bâtiment de l'église
4. Présentation des comptes 2025 et du budget 2026
Les comptes sont consultables sur le site paroisse.ch/arconciel
 - 4a – Rapport de la commission financière sur les comptes
 - 4b – Approbation des comptes
 - 4c – Rapport de la commission financière sur le budget
 - 4d – Approbation du budget
5. Fin d'activité de M. Daniel Chenaux, gérant du Bénéfice curial
6. Informations du conseil de gestion de l'Unité Sainte-Claire
7. Informations sur le four et les autres activités pastorales
8. Divers

Scrutateur : Jean-Félix Dafflon

Le nombre de personnes ayant le droit de vote est de 24 paroissien.ne.s.

Mme la présidente souhaite la plus cordiale bienvenue à cette 3^{ème} assemblée de la Législature et se réjouit de la présence nombreuse.

Elle salue tout particulièrement la présence de l'Abbé Augustin Onekutu, curé modérateur et doyen du décanat et de M. Christian Bussard, membre délégué, représentant de la Commission de surveillance de la gestion des bénéfices curiaux et de chapellenie du canton de Fribourg qui nous font l'amitié de participer à notre assemblée. Elle a une pensée toute spéciale pour le Père Alain Voisard, décédé le 18 mars 2026, curé modérateur de l'Unité pastorale Sainte-Claire de 2005 à 2010 et prêtre auxiliaire au sein de l'UP de 2010 à 2020.

Elle propose au Père Augustin de faire lecture d'une prière.

L'ordre du jour est accepté.

Organisation de la séance : comme d'habitude maintenant, les débats sont enregistrés de manière à faciliter la prise du PV qui sera mis en ligne sur le site de l'UP sous la page de notre Paroisse, en attendant son adoption formelle lors de l'assemblée 2027.

Point 1 APPROBATION DU PV

Le procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 2025 est **approuvé à l'unanimité par l'assemblée**.

Point 2 RAPPORT DE LA PRESIDENTE (texte reproduit intégralement)

Nous sommes à la 3^{ème} année de la législature qui se terminera en mars 2028, vous connaissez les membres du Conseil. Mes collègues vous feront leur rapport sur leur dicastère. Marianne Brodard à la pastorale et Rémi Progin aux finances. Tout comme Nicole Bulliard, à la diaconie et au four, ainsi que Dominique Currat, responsable des bâtiments. Je les remercie pour leur précieux engagement, ainsi que notre secrétaire Lucienne Galley.

Je serai brève sur le rapport de la présidence, puisque les responsables des différents dicastères vous feront un retour sur les activités spécifiques. Au niveau de la présidence, je relèverai simplement deux points et une information importante :

- **Nouvelle gestion documentaire** : durant l'année dernière, nous avons travaillé à une arborescence commune pour nos documents et nous avons pu les déposer sur le serveur sécurisé de l'UP, à Marly. Cela permet à tous les membres du Conseil de paroisse d'Arconciel d'avoir accès à tous nos documents quel que soit le dicastère, au moyen d'un login personnel. Cela facilitera la transition avec les nouveaux conseillers en fin de législature. Le système a encore quelques défauts de jeunesse en cours de règlement. Un travail est également en marche avec M. Sébastien Demichel pour la gestion des archives paroissiales.
- **Collaboration avec la CEC et avec l'évêché** : nos finances vont se stabiliser car le frein aux contributions a été adopté et cela permet de lisser nos contributions à la CEC. Toutefois, en novembre, les présidents de paroisse de tout le canton ont été invités par Mgr Morerod à une séance. L'évêque nous a informés de ses constats quant à l'évolution des pratiques religieuses et des difficultés financières de l'évêché. Vous l'avez peut-être lu dans La Liberté ; il a sollicité les paroisses pour une aide financière extraordinaire de CHF 350'000.00 (les comptes de l'évêché présentent un déficit annuel moyen de CHF 200'000.00 depuis plusieurs années). Nous avons décidé au niveau de l'UP de demander des précisions sur la destination de cette aide financière avant d'accorder un éventuel soutien coordonné au niveau de l'UP. Et puis l'information importante concerne une consultation en cours sur la modification du règlement concernant l'exercice des droits politiques ecclésiastiques. Le Conseil exécutif souhaite simplifier les procédures électorales sans compromettre la rigueur institutionnelle. Le projet prévoit que les élections générales et complémentaires aux conseils paroissiaux se tiennent désormais lors des assemblées paroissiales. Cette

approche s'appuie sur le fait que chaque paroisse doit de toute manière tenir au moins une assemblée par année, ce qui rend cohérent et naturel d'y intégrer les élections.

- **Administration** : nous avons aussi assuré le suivi administratif de 7 demandes de sortie d'Eglise, ce qui fait qu'au 1^{er} janvier 2026, notre paroisse compte 726 catholiques (730 en 2024, 707 en 2025). Cela implique un travail conséquent, assurée principalement par Lucienne Galley. Nous envisageons une gestion de CathPers au niveau de l'UP.

Pour terminer, j'adresse mes chaleureux remerciements à mes collègues du Conseil, à notre secrétaire Lucienne Galley et à notre diacre pour leur engagement et la qualité de nos échanges. Je remercie également au nom du Conseil toutes les personnes qui apportent leur précieuse contribution à la bonne marche de nos activités paroissiales et villageoises et que nous ne pouvons pas nommer ici.

Evelyne Charrière

Point 3 RAPPORT SUR L'ETAT DU BATIMENT DE L'EGLISE

M. Dominique Currat donne quelques explications. Les finances actuelles ne permettent pas à la paroisse de prévoir de nouveaux travaux pour l'église. Par contre, les travaux d'entretien du bâtiment se poursuivent. La porte d'entrée principale pose quelques problèmes. Elle s'ouvre quand elle veut ou reste fermée sans raison. De nouveaux réglages seront exécutés prochainement et l'accès à la commande sera limité aux personnes qui ont une fonction dans le déroulement des offices. Les travaux envisagés ne sont pas oubliés, à savoir la sonorisation et le rafraîchissement de la peinture de la cage d'escalier menant à la tribune.

Point 4 PRESENTATION DES COMPTES 2025 ET DU BUDGET 2026

Cette année encore, la présidente salue le grand travail accompli par M. Rémi Progin et son engagement.

M. Rémi Progin, remet à chacun un récapitulatif des comptes 2025 et du budget 2026. Il parcourt les différentes rubriques et donne lecture des comptes 2025 et des détails du budget 2026.

Au chapitre « Administration » : Les comptes présentent des coûts supérieurs de 2.8 % par rapport au budget 2025. Cela est dû principalement à l'augmentation des frais de Publications et annonces, notamment l'Essentiel.

Pour le budget 2026, une légère augmentation est prévue notamment pour les frais de publications et annonces, les fournitures de bureau et les frais de réceptions et de rencontres.

Au chapitre « Culte et célébrations » : Les comptes 2025 présentent des frais légèrement plus bas que ce qui était prévu au budget.

Pour le budget 2026, les dépenses prévues sont stables, aucune dépense particulière n'est prévue.

Au chapitre « Ministère pastoral et Evangélisation » : Concernant les comptes 2025, M. Progin n'a pas de commentaires particuliers, les charges et produits budgétés ont été respectés. Pour le budget 2026, les contributions versées à la CEC devraient baissées de CHF 2'500.00 par rapport au budget 2025.

Mme Sylvie Flückiger demande comment est compté le montant augmenté à CHF 18'000.00 au budget 2026. C'est le Bénéfice curial qui fait bénéficier la paroisse de son apport.

Au chapitre « Eglise et lieux de culte » : Pour 2026, pas de travaux particuliers budgétés et prévues uniquement les charges d'entretien courant, ce qui explique une baisse des charges par rapport au budget et aux comptes 2025.

Au chapitre « Partage et entraide » : Les comptes 2025 sont conformes au budget 2025. Le budget 2026 est semblable à celui de 2025.

Au chapitre « Finances et impôts » : Les recettes 2025 sont très légèrement inférieures au budget 2025.

Le budget 2026 des rentrées fiscales est basé sur la moyenne des impôts perçus durant les années 2017 à 2025.

Au chapitre : « Capitaux et emprunts » : La différence entre le budget 2025 et les comptes 2025 provient de la variation de cours de CHF 2'456.05 sur notre placement de 500 parts du fonds de placement Swisscanto. Ce n'est pas une perte réalisée, mais uniquement une correction de la valeur au bilan.

Au chapitre « Autres postes » : Les comptes 2025 sont conformes au budget 2025. Les charges prévues au budget 2026 sont composées d'un amortissement de CHF 7'900.00 (chaque année) ainsi que d'une attribution aux réserves de CHF 5'000.00.

Résultat du compte de fonctionnement :

| <u>Budget 2025</u> | | <u>Comptes 2025</u> | | <u>Budget 2026</u> | |
|--------------------|----------------|---------------------|----------------|--------------------|----------------|
| Charges | CHF 184'560.00 | Charges | CHF 184'329.91 | Charges | CHF 187'030.00 |
| Produits | CHF 186'260.00 | Produits | CHF 186'214.57 | Produits | CHF 190'630.00 |

Nous bouclons l'exercice 2025 avec un **bénéfice de CHF 1'884.65** et le budget 2026 prévoit un bénéfice de CHF 3'600.00. Au 31.12.2025, la fortune est de CHF 282'376.02.

M. Progin termine sa présentation en adressant ses vifs remerciements à Mme Catherine Schorderet, caissière, pour son excellent travail.

4a –Rapport de la commission financière sur les comptes

M. Michaël Allred donne lecture du rapport de la commission qui préavis favorablement les comptes 2025 présentés. Il remercie le responsable des finances et la caissière pour l'excellent travail et la parfaite tenue des comptes et propose à l'assemblée de donner décharge au Conseil.

Approbation

Les paroissiennes et paroissiens qui approuvent les comptes 2025 tels qu'ils viennent d'être présentés sont priés de le manifester par main levée.

4b –Les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité.

4c –Rapport de la commission financière sur le budget

La commission financière délivre également un préavis favorable concernant le budget 2026.

Approbation

Les paroissiennes et paroissiens qui approuvent le budget de fonctionnement 2026 tel qu'il vient d'être présenté sont priés de le manifester par main levée.

4d –Le budget de fonctionnement 2026 est approuvé à l'unanimité.

Mme la présidente remercie M. Michaël Allred pour la lecture de ces rapports.

Elle adresse également un chaleureux merci à M. Rémi Progin pour son travail minutieux et sa rigueur comptable ainsi que pour sa maîtrise des finances, à Mme Schorderet et à la commission financière.

Point 5 Fin d'activité de M. Daniel Chenaux, gérant du Bénéfice curial

La présidente adresse quelques mots et tient à dire sa reconnaissance à M. Daniel Chenaux, estimé gérant du Bénéfice curial d'Arconciel. Il met un terme à son activité après 47 ans d'activité en qualité de gérant du Bénéfice curial. Elle lui adresse un chaleureux et immense merci pour tout le travail accompli. Elle énumère les différents travaux entrepris sur le domaine de la Cua et également la rénovation du four à pain. Elle salue et remercie M. Christian Bussard représentant de la Commission de surveillance de la gestion des bénéfices curiaux et de chapellenie du canton de Fribourg.

La présidente remet à M. Daniel Chenaux au nom du bénéficié, le Père Augustin, et du Conseil de paroisse d'Arconciel, une enveloppe qui lui permettra de faire une jolie escapade en compagnie de son épouse qui est également remerciée.

Le Père Augustin adresse également quelques mots de remerciements chaleureux à M. Daniel Chenaux.

M. Daniel Chenaux, très sensible aux paroles prononcées à son égard, remercie de tout cœur toutes les personnes qu'il a côtoyées durant ces nombreuses années.

Message de M. Daniel Chenaux reproduit intégralement et qu'il adresse à

Révérénd Père Augustin,

Monsieur le représentant de la Commission de surveillance,

Madame la Présidente du Conseil paroissial,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Mesdames, Messieurs,

Je dois vous affirmer que ce long parcours, en tant que gérant du Bénéfice curial d'Arconciel, m'a procuré de nombreuses satisfactions, tant par les projets réalisés que par le climat de confiance et de compréhension mutuelle instauré avec les instances concernées, à savoir :

- les Bénéficiaires, représentants du propriétaire;
 - les Autorités locales;
 - le Fermier, locataire du domaine de La Cua;
 - la Direction de Sables et Graviers Tuffière SA, exploitant de la gravière.
- Cette gravière a été une ressource financière bienvenue pour le Bénéfice curial.
La Paroisse en a également bénéficié à raison de CHF 480'000.00 versés entre 1992 et 2025, dans le cadre des charges de la pastorale.

Toute activité ne génère pas que des succès et des satisfactions. De ce fait, je ne veux pas nier les soucis qui ont jalonné mon parcours de gérant.

Le moment est venu de transmettre le témoin à une force jeune qui saura, je n'en doute pas, poursuivre le chemin emprunté et maintenir le Bénéfice curial d'Arconciel dans une situation financière favorable.

En conclusion, je forme mes meilleurs vœux pour la Paroisse d'Arconciel et je souhaite à mon successeur réussite et satisfactions dans sa mission.

Merci de votre attention.

Daniel Chenaux

M. Christian Bussard prend également la parole en tant que représentant de la Commission de surveillance et membre du conseil exécutif de la CEC depuis 8 ans et responsable des paroisses francophones (95 paroisses). Il se réjouit de participer à notre assemblée paroissiale. Il rappelle que le budget de la Corporation est l'apport de l'argent de toutes les paroisses. Il n'y a plus de frein à l'endettement par contre un budget global, planifié sur 5 ans pour y voir plus clair. Il conseille d'inviter les délégués aux séances de conseil de paroisse et aux assemblées pour expliquer les travaux au niveau de la CEC. Il félicite le conseil pour la gestion des finances. Il informe également des soucis de la CEC au sujet du renouvellement des conseils paroissiaux qui pose problème et demande de réfléchir d'ici ces prochains mois à la représentation des membres ou à entrevoir une fusion dont le processus pourrait prendre au moins une année. Les prochaines élections auront lieu en 2028. Cinq projets de fusion sont actuellement en cours au niveau du Diocèse, pour le canton de Fribourg.

M. Bussard adresse ses profonds sentiments de gratitude à M. Daniel Chenaux, au nom de la Commission de surveillance. Son engagement exemplaire et sa fidélité sont une source d'inspiration pour tous. Au fil des années, d'excellents liens ont été tissés caractérisés surtout par la confiance et le respect mutuel et une collaboration harmonieuse. Ses compétences, sa rigueur et son intégrité dans la gestion des finances ont toujours été reconnues et appréciées de la part de la Commission. Il relève aussi l'engagement de M. Chenaux lors de la transformation du four à pain en 2019 qui a permis de renforcer le tissu social de la paroisse et offre un lieu de rencontre apprécié de tous. Au nom de la Commission de surveillance, M. Bussard remercie du fond du cœur M. Chenaux pour l'ensemble de son travail et de son dévouement. Il lui souhaite une retraite épanouie et pleine de santé et de bonheur entouré de ses proches.

La présidente informe que la succession de M. Chenaux sera assurée par M. Rémi Progin, conseiller paroissial, qui accepte cette charge avec la confiance de pouvoir disposer d'une situation saine, claire et d'une très bonne base de travail. Le Conseil de paroisse se réjouit de pouvoir compter sur l'engagement d'un jeune compétent et dynamique.

Point 6 INFORMATIONS DU CONSEIL DE GESTION DE L'UNITE SAINTE CLAIRE

La présidente donne quelques informations du Conseil de gestion.

- Pour rappel le Conseil de gestion est composé des 5 présidents de paroisse de notre UP et de délégués de la pastorale. Il est présidé par M. René Sonney, président du CP d'Épendes. Il se réunit 4 à 5 fois par année pour gérer les affaires communes de notre UP et associe les délégués à la CEC à ses séances, que sont M. Jean-Marie Brügger (également responsable des finances de l'UP) et M. Bruno Haller.
- La 101^{ème} assemblée de la CEC relève que le règlement sur l'encouragement aux fusions de paroisse est prolongé jusqu'au 2032 ; actuellement, il y a encore 105 paroisses dans le canton dont 30 riches et 75 pauvres. La CEC emploie en tout 330 personnes, la charge salariale est donc importante.

Point 7 INFORMATIONS SUR LE FOUR ET LES AUTRES ACTIVITES PASTORALES

Au nom de Mme Nicole Bulliard, Mme Marianne Brodard donne le rapport du four à pain.

La saison a commencé comme à son habitude avec le dérhumage du 16 au 26 avril, date de la 1^{ère} fournée.

Durant cette saison ont été confectionnés et vendus : 182 pains et kuchôlas, 54 pizzas et 420 meringues, meringues qui ont aussi rempli les rayons de la boutique au « Bon Moment » à Marly pour la Bénichon.

Avec ces magnifiques ventes et après déduction des frais liés à la marchandise, un don de CHF 400.00 a pu être versé à la Fondation Blackswan Suisse (recherche sur les maladies orphelines).

L'année 2026 s'annonce toute aussi prometteuse. Les dates ont été fixées au 18 avril, 9 mai (chœur mixte), 20 juin (pizzas), 11 juillet, 5 septembre (groupement des Femmes) et 10 octobre.

Aucun flyer n'a été envoyé par poste mais les dates peuvent être consultées dans le journal communal du Bois d'Amont.

Cette année, le choix du groupe s'est porté sur l'Association 38,5 qui offre des consultations ludiques et rassurantes auprès des enfants avant une intervention chirurgicale afin de répondre aux questions et expliquer le déroulement de ladite intervention, ceci au domicile de l'enfant.

Site de l'Association : www.38-5.ch.

L'équipe remercie pour le soutien des paroissiens et elle se réjouit de les retrouver autour du four.

La parole est donnée à Mme Marianne Brodard en ce qui concerne les activités de pastorale. Avec le dicastère de la pastorale, elle a le plaisir de favoriser des moments de partage entre paroissiens en profitant des fêtes qui jalonnent chaque année.

De cette dernière année, la météo favorable a permis de célébrer la Fête-Dieu sur la place du village et de rester autour de l'église pour les fêtes de la Patronale et de Pâques. Même à Noël, un thé a pu être servi sans avoir les mains gelées.

Toutes ces manifestations, petites ou plus grandes, ont cet air de fête grâce à l'engagement de nombreuses personnes qui méritent un petit coup de projecteur en guise de merci.

- les sociétés, le Chœur mixte et le Brass Band pour leurs prestations musicales,
- la société de Jeunesse qui répond présente pour la Fête-Dieu et le thé de Noël,
- le groupement des Femmes d'Arconciel, qui aide au service à Pâques et à la Patronale,

- au groupe du Pan dou Foua pour les délicieuses flammenkueche dégustées à la Patronale,
- les personnes qui mettent sur pied le concert de l'Avent, une belle manière de préparer Noël.

Cette année, pas de soupe de Carême en raison de la rénovation du restaurant. Trop d'incertitude sur l'état de la salle et des équipements ont poussé l'équipe à renoncer à cette organisation. Mais en 2027, il y aura les soupes de Carême et certainement du travail pour les « Dames de la soupe ».

Enfin, tout au long de l'année, les Antennes de quartier visitent les seniors et sont à l'écoute de nos paroissiens pour faire un geste à l'occasion d'une naissance ou de problème de santé. Elle adresse un merci particulier à Mme Marie-Claire Python qui va se retirer de ce groupe après 28 ans d'engagement pour la pastorale de notre Paroisse. Elle a été sollicitée dès son arrivée à Arconciel en 1998, pour diverses missions. Dès 1999, elle a participé à l'organisation et aux services des apéritifs, des soupes et des pâtes du partage et œuvré dans l'organisation des concerts de l'Avent de 2005 à 2019. Elle est toujours active dans l'équipe de rédaction du bulletin « L'Essentiel » et dans le groupe des lecteurs. Depuis 1998, elle a rendu visite aux familles et en 2004, ce groupe est devenu « Antennes de quartier ». Elle sera invitée à une prochaine réunion du groupe des « Antennes de quartier » et remerciée à ce moment-là.

Mme Brodard remercie tout ce groupe d'engagés et toutes les personnes qu'on dira « de l'ombre » sans qui il manquerait quelque chose pour que les fêtes soient belles. Elle espère que ces personnes se reconnaîtront et accueilleront ce merci sincère.

Et elle invite à profiter de ces moments de partage, des occasions de rencontres précieuses pour notre communauté. Rendez-vous donc à la Fête-Dieu !

La présidente donne la parole à M. Jean-Félix Dafflon, diacre, en ce qui concerne les activités de pastorale également

- Deux nouvelles assistantes pastorales ont commencé dans l'équipe pastorale depuis septembre 2025. Barbara Nagy et Sylvie Charrière Flückiger.
- Le Père Augustin a été nommé doyen de notre décanat Sarine-Campagne à la place du curé modérateur Eric Marchand.
- Enterrement du Père Alain Voisard le samedi 21.03.2026 en l'Eglise St-Pierre et Paul.
- La fête d'ouverture aura lieu le dimanche 27.09.2026 en compagnie de tous les chœurs mixtes de notre UP (petite cécilienne). Le repas qui suivra se déroulera à la salle d'Ependes.
- Dès la rentrée scolaire de l'année 2026 à 2027, les enfants qui se préparent à leur première communion vont faire leur parcours en deux ans. La 1^{ère} année sera centrée sur le pardon, le sacrement de réconciliation, et le désir du CUP et de l'équipe pastorale est de se joindre à eux dans une journée centrée sur le pardon avec des ateliers pour découvrir vraiment ce Sacrement, un peu oublié, et qui est d'une grande importance.
- M. Dafflon se réjouit d'informer que de nombreux jeunes demandent le Sacrement de la Confirmation, et que ceux et celles qui l'ont déjà reçu viennent avec joie prêter main forte pour accompagner ceux et celles qui vont recevoir ce Sacrement.

Les messes qui rassemblent ces jeunes sont animées par eux et elles sont appréciées, et la fréquentation est nombreuse lors de ces messes. Les messes en famille rassemblent de plus en plus de monde. Dans notre unité pastorale, ça bouge avec les jeunes, et cela est le signe que l'Esprit-Saint est au travail.

- Les servants de messe iront en pèlerinage à Rome du 10 au 20 octobre 2026, et le pèlerinage à Assise se déroulera à la même date. M. Joël Biemann en est le responsable et des renseignements peuvent être obtenus en prenant contact avec lui.

Point 8 DIVERS

Père Augustin Onekutu raconte une petite histoire et il remercie les paroissiens qu'il a le plaisir de rencontrer lorsqu'il célèbre à Arconciel.

M. Daniel Chenaux informe l'Assemblée paroissiale qu'elle a un droit d'information mais aucun pouvoir décisionnel vis-à-vis du Bénéfice curial, institution relevant du droit canon.

A cet effet, il précise que le domaine de La Cua est sur le point d'être vendu. Cette décision est la résultante d'une étude sur l'évolution future du domaine de La Cua. Cette étude a été faite conjointement avec la collaboration de M. Jean-François Moullet, architecte à Rossens, ainsi que des instances agricoles compétentes, à savoir l'Institut agricole de Grangeneuve et l'Autorité foncière cantonale à Fribourg. La conclusion est que la vente du domaine dans son intégralité se trouve être la meilleure solution au niveau rentabilité ; ceci d'autant plus que le contrat de vente sera assorti d'une servitude en faveur du Bénéfice curial d'Arconciel qui se réserve le droit d'exploiter à son profit le solde des graviers.

L'exploitant actuel du domaine, M. Francis Terreaux, dispose d'un droit de préemption vu qu'il exploite ce domaine depuis plus de 25 ans. Ce droit de préemption il le cède à son fils Lucien Terreaux qui exploite le domaine avec lui. De ce fait, M. Lucien Terreaux, intéressé et motivé à devenir le propriétaire du domaine, a entrepris toutes les démarches nécessaires, tant sur le plan financier qu'administratif. Il est à même d'en assurer le financement au prix licite déterminé par l'Autorité foncière. Une estimation faite préalablement par l'Institut agricole de Grangeneuve était CHF 100'000.00 inférieure au prix licite de l'Autorité foncière. La vente se conclura au prix officiel de l'Autorité foncière.

La somme totale de cette vente, ajoutée à la réserve existante par la vente de graviers, constituera un capital important qui pourra servir à des investissements plus rentables.

M. Daniel Python demande si la gravière va avec le domaine. M. Daniel Chenaux répond que la vente intègre la globalité du domaine, infrastructures comprises. Concernant la partie gravière, le Bénéfice curial se réserve le droit d'exploiter le solde de graviers à son unique profit. Pour ce faire, le contrat de vente est assorti d'une servitude d'exploitation du solde des graviers en faveur du Bénéfice curial d'Arconciel, pour une durée imprescriptible. M. Lucien Terreaux est au courant de cette servitude et l'accepte dans son intégralité.

La présidente remercie M. Chenaux de mener à terme ce projet aussi bien la vente que la réponse finale sur l'exploitation de la gravière ce qui prolonge d'autant son activité malgré sa démission pour le 31 mars 2026.

Clôture

Madame la présidente remercie les participants et clôt l'assemblée en invitant à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée a débuté à 20h00 et s'est terminée à 21h20.

La présidente

La secrétaire

Evelyne Charrière Corthésy

Lucienne Galley